



Quelques témoignages recueillis le 8 juin 2013 à l'occasion de la Fête des Paradis



Photo E. Infanti

L'arrivée aux Blagis

[décembre 1958]

« Notre logement étant trop petit, mes parents avaient déposé une demande pour avoir un appartement plus grand. Finalement, on nous a attribué un logement aux Paradis, dans le

bâtiment longeant l'avenue Gabriel Péri. A l'origine, nous devions être tout en haut mais, en raison de la santé fragile de mon père, nous avons obtenu le rez-de-chaussée. J'avais une vingtaine d'années.

Nous étions vraiment au bout du bâtiment (coté rue), presque pas dans la cité finalement et cela nous convenait car dès que nous avions un moment, nous partions à Paris, soit par le bus soit par le métro à la station de Bourg-la-Reine où nous allions à pieds .

Je me souviens que notre bâtiment venait juste d'être achevé : des planches nous permettaient de rentrer dans l'immeuble en évitant la boue. A l'arrière, les espaces verts n'étaient pas du tout aménagés : il y avait juste de grands tas de terre qui resteront jusqu'au printemps ou l'été suivant ».

[1958-1959]

« Nous habitons à Saint-Ouen et nous avons déposé une demande de logement en 1949. Les années passaient, la famille s'agrandissait : 1 puis 2 puis 3 enfants. Au 4eme enfant, un

logement de 4 pièces nous a été attribués dans la toute nouvelle cité des Paradis.

J'ai demandé à pouvoir visiter mais le responsable m'a expliqué : « Écoutez monsieur, vous avez 4 enfants dans un 2 pièces à Saint-Ouen donc je ne crois pas que vous soyez en position d'avoir une quelconque exigence ».

On ne pouvait pas visiter!

Finalelement, nous nous sommes installés et c'était parfait : étant né rue des Vertus (75003), je me retrouvais 13 rue des Paradis. Logique non? ».